



L'ÉCHO

DU CAMFROUT

Juillet - août 2022 - n°419



*Expositions d'été
De fil en fil*

Édito



JEAN-CLAUDE HAREL
Conseiller - délégué
Activités sportives

Après quasiment deux années de pratiques sportives perturbées par le Covid 19, une **tendance à la reprise** se fait jour.

Il est loin déjà le temps du Tour de France, qui enchantait notre commune, avec cette vue aérienne du terrain de football arborant le logo du Camfrout VTT Nature en vitrine nationale.

Retour à nos habitudes.

Que ce soit pour nos enfants ou les plus grands, pour le plaisir de s'entraîner ou de se surpasser, pour apprendre ou se sociabiliser, **place aux bienfaits du sport.**

L'équipe municipale sera toujours à vos côtés et vous aidera dans la mesure du possible pour **que chacun ait accès** à ces pratiques salutaires. Les vacances scolaires se profilent, **profitons de l'été** pour nous préparer à une rentrée sportive.

Avis aux plaisanciers et à la population



- Nous vous rappelons le numéro d'urgence en mer : le **196**.
- Nos **plages** et grèves ne sont **pas surveillées** :
Attention à vos enfants !
- La **qualité des eaux des grèves** de Kerdriolet et Tibidy est régulièrement contrôlée par l'ARS, les résultats sont affichés en mairie et sur les grèves précitées.
- Un **moteur de bateau au dessus de 06 CW** requiert l'obtention du permis bateau côtier (prix environ 250 €)

Bonne navigation, bonne pêche et profitez de nos plages et grèves !

Samedis d'été

La mairie de l'Hôpital-Camfrout sera fermée au public les samedis du 09/07 au 20/08.

Ouverture 9h30-12h00 les samedis 02 juillet et 27 août.
Merci de votre compréhension.

Le saviez-vous ?

Depuis les travaux à la pharmacie LE CALVEZ, le **défiibrillateur** communal a été déplacé en mairie (sous le porche à l'entrée).

N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur son emplacement.



Au sommaire

Vie communale - P2

Côté interco - P7

Vie culturelle - P9

Assos d'ici - P11

Tribune - P14

Infos Camfrout - P15

Agenda - P16

JE RESTE INFORMÉ

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en ligne sur notre site, rubrique *Votre Mairie*, <http://www.lhopital-camfrout.fr/fr/comptes-rendus>

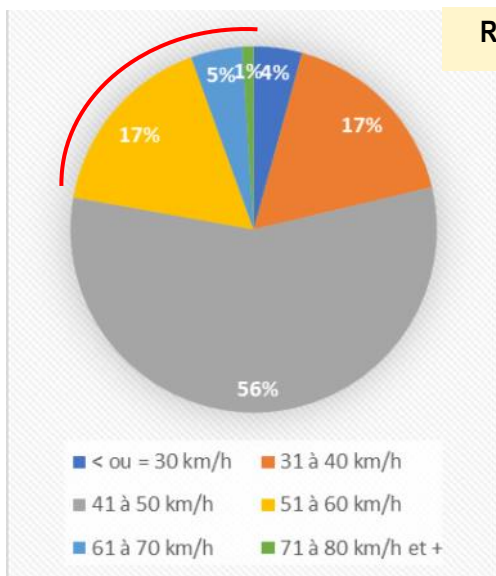
Sécurité routière : il est grand temps de ralentir !

Que ce soit sur l'axe principal de circulation, la route départementale RD 770 (Rue Emile Salaün) ou sur les voies communales, la vitesse maximum autorisée - à 50km/h et à 30km/h dans le centre bourg et à proximité des écoles - est fréquemment non respectée par les automobilistes.

Les enregistrements des radars pédagogiques positionnés périodiquement à des endroits différents nous en apportent la preuve.

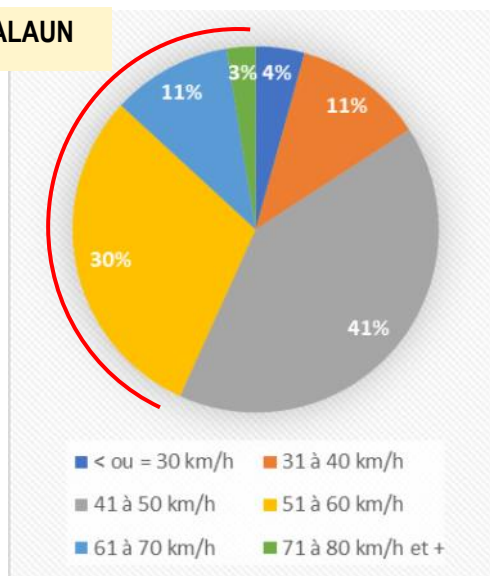
Voici les résultats pour la rue Emile Salaün (avril 2022) et la rue Robert Ricco à Kerascoët (février 2022).

Sens Daoulas - Hôpital-Camfrout



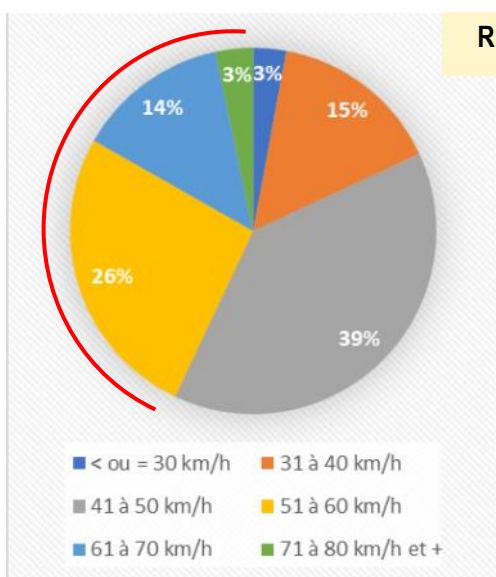
23 % de véhicules roulent au-delà de la vitesse autorisée dans le sens descendant (radar bien visible).

Sens Hôpital-Camfrout - Daoulas



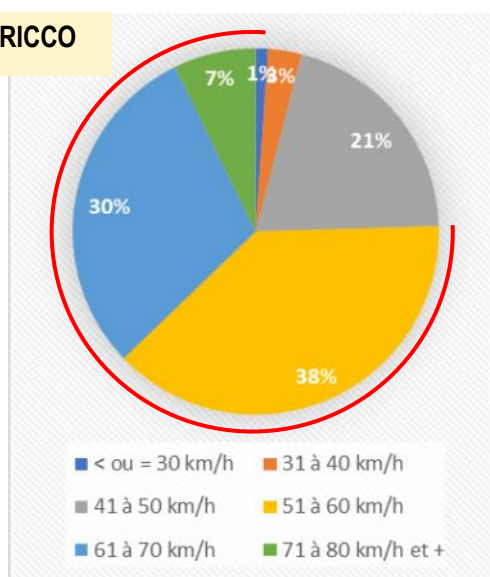
Le radar installé dans le sens montant (radar moins visible) a enregistré 44% de véhicules roulant en excès de vitesse.

Sens Kerascoët - Bourg



43 % de véhicules roulent au-delà de la vitesse autorisée dans le sens entrant.

Sens Bourg - Kerascoët



Le radar installé dans le sens sortant a enregistré 75% de véhicules roulant en excès de vitesse.

JE M'INSCRIS À LA NEWSLETTER

Pour recevoir l'Echo du Camfrout par mail, inscrivez-vous sur le site www.lhopital-camfrout.fr bandeau du bas : Newsletter.

Face à ce problème récurrent

que connaissent toutes les communes qu'elles soient urbaines ou rurales, la Mairie a décidé de prendre dans un premier temps **une série de mesures** visant à réduire la vitesse, le rappel au civisme s'avérant sans effet.



- **Vitesse limitée à 30 km/h Rue Emile Salaün**

De l'entrée de la commune côté Kerancren jusqu'au carrefour de la route de Logonna (extension de la zone 30 actuelle). La signalisation verticale sera complétée par un marquage au sol en peinture blanche.



- **Giratoire** du carrefour **Rue Emile Salaün / Route de Kerbrat** : remplacement des **Cédez-le-passage** par **3 Stop**



Projection Giratoire rue Emile Salaün



- **Route de Tibidy** dans les 2 sens, entre le point « Eco » et le bourg : **vitesse limitée à 30 km/h**



- **Rue de Penn Ar C'hleuz** au débouché de la rue de Porzh Al Lann : **changement des priorités.**

Stop sur la Rue de Penn Ar C'hleuz

pour casser la vitesse et dissuader les voitures d'emprunter cette voie au lieu de la Rue Robert Ricco.



- **Au Pouligou** : **rétrécissement ponctuel de la chaussée** (dit *écluse* : circulation réduite à une seule voie).

Il s'agit d'un aménagement provisoire qui sera matérialisé par des blocs blancs et rouges de chantier.

Suivant les résultats, un aménagement en dur sera réalisé.



- **Route de Logonna** entre la limite de la commune et le carrefour de la Rue Emile Salaün :

création d'une zone 30 continue. Cette mesure est déjà en application.



Exemple d'écluse en campagne



Exemple d'écluse en agglomération

Nous espérons que ces modifications feront davantage **prendre conscience aux automobilistes de l'exigence de respecter les limitations de vitesse** et d'apporter ainsi leur contribution à la sécurisation des usagers, quel que soit leur mode de déplacement.

Car au-delà des ces mesures, la sécurité routière dépend avant tout de la somme des comportements individuels des citoyens.

Incivilités

Des **dégradations** ont été constatées début juin sur le **banc** installé il y a un an sur le sentier des carrières pour permettre aux promeneurs de marquer une pause en contemplant les méandres de l'estuaire du Camfrout.

La Mairie condamne fermement ces incivilités.



Budget participatif : améliorer notre cadre de vie

Cet été, commencez à rêver votre commune idéale :

la 2^{ème} édition du budget participatif est lancée ! Les dossiers seront à remettre avant fin septembre, via le formulaire joint à ce numéro.

Rappel des critères :

Votre projet doit être d'intérêt général, relever de la compétence communale, et représenter une dépense d'investissement.

Vous pouvez devenir membre du jury via ce même formulaire. Un tirage au sort aura lieu fin septembre.



La photo du mois

Depuis le 30 mai 2022,

les enfants de l'école Renée Le Née, ainsi que ceux de l'ALSH, ont le grand plaisir de grimper et glisser sur le toboggan de la **nouvelle structure de jeux installée dans la cour.**

Ce **beau complexe en bois coloré** a pu être financé et posé grâce à un **don d'un habitant** de la commune auprès de l'Amicale Laique.

Des tapis et des agrès de gym sont également en cours d'acquisition, grâce à ce don.

L'équipe éducative et les enfants de l'école et de l'ALSH, très touchés par ce geste, **adressent un grand merci à cette personne** pour sa générosité !

Article et photo transmis par L'Amicale Laique.



Projets d'aménagements

Mardi 28 juin, la **population était conviée** à un temps d'échanges et d'information autour de :

- la place Charles De Gaulle
- le chemin vers les carrières
- la cale Jeanne D'Arc

M. Viala, **paysagiste au CAUE** et Mme Vauvert, chargée de **mission paysages au PNRA**, ont animé cette rencontre.

Transports scolaires



L'**inscription** aux transports scolaires est ouverte sur : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>
Attention à la date limite : **lundi 18 juillet 2022.**

Pour une **création d'arrêt de car**, rendez-vous sur : <https://www.breizhgo.bzh/creation-arret-scolaire>

École : inscrivez votre enfant !

Les dossiers d'inscription pour la rentrée de septembre **sont à demander en mairie.**
Pour les enfants nés en 2019 et 2020, vous pouvez contacter le directeur, Vincent LOUART pour prendre RDV. Contact : ec.0290909F@ac-rennes.fr



État-Civil

ILS NOUS ONT REJOINTS

MATHURIN Eric, Guen
LE BER Sophie, Suzanne
LE BER Leys, Amaury, Anthony
GAC VILLEGER Maël, Jean



ILS NOUS ONT QUITTÉS

LE BOT Anne née DENNIEL
MORVAN Yvette Aline née ANDRE



Urbanisme

BRAMOULLÉ Nicole, 459 rue du Port, Création ouverture de toit pour pose velux
LE PEILLET Claudie, 47 rte du Pouligou, Travaux sur construction existante
DOIZON Gaëlle, 294 rte de Gwaremm Mein, Pose de 2 portails blancs (Est et Sud)
LOAEC Jean-Michel, rte de Gwaremm Mein Menhir, Remplacement haie végétale en limite de propriété par une clôture en ciment, grillage et bois
CORRE Charlène, 363 rue de Kerbiaouen, Construction d'un abri à bois de 9.1 m2
PALLIER Ronan, 555 rte de Logonna, pose de 8 panneaux solaires photovoltaïques sur toiture sud (puissance 3 KWC)
GUÉGUEN Pauline, 1 bis rue des mimosas, Pose d'une dalle en béton au préalable à la construction d'un abri de jardin juxtaposant la maison.
GUEZENNEC David, rte de Keraliou, Lot 13, Construction maison individuelle, couverture en ardoises naturelles d'Espagne.

Arnaques aux placements financiers : vigilance !



Les associations de consommateurs et l'Autorité des marchés financiers (AMF) alertent les épargnants sur une **augmentation croissante des escroqueries financières**.

Si vous êtes démarché par téléphone ou par mail pour un de ces produits ou si vous avez vu **une offre alléchante** sur Internet, **voici les signaux qui doivent vous alerter :**

- Vous ne connaissez pas celui qui vous contacte,
- On vous promet des rendements très élevés, et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte ou de payer en ligne
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous dit que votre établissement a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

Et si **vous avez déjà souscrit à un produit financier** et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits). En cas de **litige**, contactez une association de défense des consommateurs.

Mce, Maison de la consommation et de l'environnement – CTRC Bretagne, – 02 99 30 35 50 – www.mce-info.org

Arnaques à la carte grise : nos conseils



L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT sur ce site !** Les personnes préférant un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

ATTENTION ! Des sites trompeurs proposent de réaliser les démarches en échange de **frais d'assistance en ligne, de traitement du dossier ou de tâches administratives automatisées**. Or, sur le site de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, **les démarches sont gratuites**.

Nuisances sonores



Les **propriétaires d'animaux**, et ceux qui les gardent, doivent prendre toutes les mesures pour préserver la **tranquillité du voisinage**, de jour comme de nuit.

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** avec **intensité sonore**, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... sont **autorisés** :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
 - Le samedi de 9h à 19h,
 - Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
- Source : Arrêté préfectoral n°2012-0244 (mars 2012)

Urbanisme suite

ROLLAND Jean, rte de Kerbrat, Remplacement fenêtres, volets, portes entrée, garage

VIGOUROUX Joël, Kersalguen, Changement de 5 fenêtres, modification couleur des boiseries sur une façade

SAOS Catherine 398 Rue du Neru, Installation d'un abri de jardin à la place d'un noyer

DELMER Sophie, 14 Tibidy, Peinture rouge sur la façade ouest

LUCO Jean-Pierre, 137 rue de la Rive, Carport 50 m², séparé de l'habitation.

Pensons aux femmes et aux hommes qui trient nos déchets



Les erreurs de tri peuvent avoir de lourdes conséquences. Les agents du centre de tri Triglaz, à Plouédern, en savent quelque chose et alertent. Ils **retrouvent de plus en plus de déchets** contenant des batteries **lithium-ion** jetés **dans les bacs jaunes**. Elles peuvent créer des départs de feu, voire des explosions et mettre la vie des agents en danger. Sans parler de la pollution.

Le centre de tri doit gérer des départs de feu plusieurs fois par mois. Départs pour le moment maîtrisés grâce au système incendie, mais qui entraînent évacuations du personnel et arrêts importants de la chaîne de tri.

Alors rappelons-nous que les bacs jaunes sont uniquement faits pour recueillir nos déchets papiers et emballages recyclables.

Y sont trouvés régulièrement : des piles, chargeurs de piles ou de batteries d'ordinateurs portables, des outillages électroportatifs, des **aspirateurs balais**, des **vélos**, trottinettes et véhicules électriques mais aussi des **batteries de voiture**, de cigarettes électroniques et certains jouets...

Comment recycler ?

- Les piles, les chargeurs, batteries ou les ampoules :

Filières spécialisées, déchetterie, ou points de collecte dans les supermarchés.

- Les médicaments périmés : En pharmacie afin qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée

- Les déchets d'équipements électroniques : Distributeur ayant l'obligation de récupérer votre vieil appareil, don à une association, déchetterie ou points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

- Les huiles alimentaires : points de collecte spécialisés.

- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : points de collecte spécifiques, ou chez un garagiste.

- Les pneus : chez un garagiste (le contacter avant) ou en déchetterie.

Des travaux ? La Communauté peut vous aider



La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a lancé, depuis 2019, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour une durée de 5 ans.

L'objectif de cette OPAH est de **soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux**, en leur proposant **des aides financières**, ainsi qu'une **assistance** administrative et technique gratuite (prise en charge par la Communauté dans le cadre du dispositif).

Si vous avez un projet de travaux, contactez le service Habitat de la CAPLD au : 02 98 21 37 67

De nombreux renseignements sont sur www.pays-landerneau-daoulas.fr rubrique *Aménagement* puis *Aides à l'habitat*.

Améliorons ensemble la couverture mobile du Finistère



Ça capte ? est une application gratuite, déployée par le Département du Finistère qui mesure la qualité de votre connexion mobile. Elle permet d'identifier les zones mal couvertes et d'inciter les opérateurs mobiles à en améliorer la couverture.

Ça capte ? est simple d'utilisation et plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus les données seront fiables et utiles.

Alors on compte sur vous !

Le moustique tigre arrive en Bretagne

Désormais implanté dans 67 départements, le **moustique tigre** est une espèce très invasive qui peut être **vectrice de maladies** comme la dengue, le chikungunya et Zika.

Pour vous aider à le reconnaître avant de déclarer sa présence, le site [Signalement Moustique](#), a été mis en place par l'ANSES.

Vous devez signaler sa présence aux autorités sanitaires avec une photo du moustique ou d'un échantillon en bon état qui sera envoyé à l'opérateur de démoustication dans votre région.

Les gestes simples à effectuer

Évitez la prolifération de cette espèce, en éliminant **les eaux stagnantes, son lieu de ponte et de repos.**

- Videz les coupelles sous les pots de fleurs ou remplissez-les de sable pour conserver l'humidité ;
- Videz et retournez le matériel de jardin ;



© Portail de signalement du moustique tigre

- couvrez les bidons de récupération d'eau ou gamelles à l'aide d'une moustiquaire ou de tissu ;
- introduisez des poissons dans les bassins d'agrément, ils mangeront les larves de moustiques ;
- entretenez les jardins (élagage, débroussaillage) et ne stockez pas de débris végétaux ;
- vérifiez l'écoulement des eaux dans les gouttières.

Attention : ces gestes **doivent être réalisés par tous**. Il suffit qu'un seul voisin ne les réalise pas pour que les moustiques prolifèrent !

Frelons asiatiques



Les actions collectives de lutte contre le frelon asiatique sont menées dans notre secteur par la **Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas**.

Jusqu'à 2021 basée sur la destruction des nids opérée par la société APA, cette lutte a été renforcée il y a un an par un volet plus préventif, avec la mise en œuvre de pièges produits par la société Jabeprode basée à Pencran.

La destruction mécanique des nids reste une action importante. Les particuliers qui le feraient eux-mêmes doivent informer la mairie lorsqu'un nid est détruit.

Mais cette action peut être dangereuse. Il faut donc **signaler les nids à votre mairie, qui enverra un référent vérifier qu'il s'agit bien de frelons asiatiques, et qui déclenchera la procédure de destruction par la société APA, opération entièrement financée par la CAPLD.**

Médiathèque : on change d'horaires !



- *Des nouveautés toute l'année*
- *Abonnement saisonnier à 5 €*
- *Venez à notre rencontre !*
Nous sommes face à la mairie

NOUVEAUX	Mardi 16h30-18h30
HORAIRE	Mercredi 14h-18h30
A LA RENTRÉE	Vendredi 16h30-19h
	Samedi 9h30-12h



Consultez notre catalogue en ligne : <https://mediatheque-lhopital-camfrout.fr/>
Toutes nos actualités sur <https://www.facebook.com/CommuneHopitalCamfrout/>

De fil en fil, votre exposition estivale !

La mairie de l'Hôpital-Camfroust est heureuse de vous faire découvrir les œuvres d'**Armel Barraud** ainsi que les installations des **Tisseuses de liens**.

Salle des expositions
Rue Porzh Huel, l'Hôpital Camfroust

Entrée libre du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h du 15 juillet au 15 août inclus

Contact : c.gohel@lhospital-camfroust.fr



Des ateliers pour enfants seront proposés sur le thème de l'exposition.



ARMEL BARRAUD vous fera découvrir, par son **travail de dentelle sur métal**, son univers fantastique de légendes et de mythologies peuplé d'animaux, de fleurs, d'arbres, de sirènes...

Ses réalisations seront visibles dans la **salle d'exposition**.

<https://armelbarraud.fr>

Les installations des **3 TISSEUSES DE LIENS**

seront visibles sur **l'église, la maison sur les rochers** et dans **le petit verger du pôle associatif**, pour mettre en valeur la richesse de notre patrimoine.

Le collectif des Tisseuses se compose de 3 femmes : **Caroline Mc Avoy** et **Françoise De Vito**, plasticiennes et de **Florence de Vries** licrière d'Aubusson.

Leurs **installations éphémères** sont conçues à partir de **matériaux de récupération**, qui sous leurs mains viennent enchanter l'espace.

<https://3tisseusesdeliens.wixsite.com>



**UN PROJET
SOUTENU PAR :**



AMICALE LAÏQUE ET APE

L'APE et l'Amicale Laïque souhaitent féliciter tous les participants (parents, familles, amis...) pour la **kermesse de l'école** qui a eu lieu le 11 juin dernier. Sous le soleil, les enfants de l'école ont présenté de magnifiques danses et prestations acrobatiques et gymniques. **Merci aux professeurs !**

L'APE et l'Amicale Laïque adressent aussi des **remerciements à tous les acteurs** de l'organisation, aux partenaires, aux bénévoles pour les préparations en amont et en aval de cette journée dédiée aux enfants.



COMITÉ DE JUMELAGE DE LOULLE

Le comité de jumelage a reçu ses amis jurassiens le week-end de l'Ascension. Notre rencontre marquant **les 36 ans du jumelage** s'est déroulée du 26 au 29 mai derniers.

42 jurassiens sont arrivés le jeudi en début de matinée dans une **ambiance de fête** au son de l'**accordéon** joué par Dany et Jean-Luc, faisant partie du groupe.

Le vendredi matin, Jurassiens et Camfrutois ont pris la route de **Concarneau** pour une visite guidée de la ville close, suivie de la visite de la conserverie Courtin à **Trégunc**.

Après un **déjeuner dansant** toujours au son de l'accordéon, le groupe a longé la pointe de Trévignon, visité le village de Kérascoët aux toits de chaume à **Névez**, pour terminer par une halte à **Pont-Aven**.

Ce week-end s'est clôturé le samedi soir par un **repas en commun**, toujours dans une ambiance très festive.

En 2024,
les camfrutois rendront visite à Loulle.



PARDON DE TROADON

Le 3 juillet prochain, le 70^{ème} anniversaire de l'inauguration de la Chapelle S^{te} Anne sera fêté au cours du traditionnel Pardon.

La messe sera présidée par le Père Samuel PENNEC et suivie de la procession vers le port avec la bénédiction de la mer. A 12h : repas (réservation avant le 30 juin au 02 98 20 06 17).

Fête champêtre l'après-midi avec stands et jeux.

RENCONTRES ET TEMPS LIBRE



L'AG de l'association R.T.L. a eu lieu le 10 juin, salle Houat. Une cinquantaine d'adhérents étaient présents.

Rappel année 2021-2022 : 81 adhérents.

Toutes les activités sont reconduites en 2022-2023 :

Lundi : atelier bricolage,
Mardi matin : marche 2 groupes,
Mardi après-midi : bridge,
Mercredi après-midi : scrabble et aquarelle,
Vendredi matin : Gymnastique
Vendredi après-midi : activités diverses.

LOG'ADO

- Un séjour "Gliss" est organisé au camping du centre nautique de **Telgruc sur Mer** du lundi 25 au vendredi 29 juillet, et destiné aux jeunes de **13 ans minimum** adhérent à Log'Ado.

Tarifs des séjours en fonction des QF : attestation à transmettre. Demande d'inscription uniquement par mail à assologado@gmail.com

YOGA

Le Yoga à l'Hôpital-Camfrout, **c'est le lundi de 17h45 à 19h10**
Essayez un 1^{er} cours sans engagement !

Renseignements : Association l'IRIS 06 11 34 50 57

APE

La collecte des journaux de l'Association des Parents d'Elèves, aura lieu **samedi 16 juillet de 10h à 12h** à l'école maternelle.

Attention il n'y aura pas de collecte au mois d'août !
Nous vous remercions et bonnes vacances !

CAMFROUT V.T.T. NATURE

Venez nombreux au **Camfrout Bike Festival**, samedi 09 et dimanche 10 juillet ! Le [livret avec programme](#) a été distribué dans chaque Echo.

Réouverture le vendredi 02 septembre 2022

Adhésion 25€ pour l'année 2022/2023

Certificat médical obligatoire pour la marche et la gymnastique.

Christine LE ROY élue Présidente d'Honneur.

Nouveau bureau :

Gabrielle NEDELEC: Présidente.

Roger BOURDAUD: Vice-président et secrétaire

Michelle PIRIOU: Secrétaire adjointe.

Irène PERLIN: Trésorière

Claude KERVELLA: Trésorier adjoint.

Le **programme de l'été des activités de Log'Ado** est également sorti : il est disponible en libre accès sur la [page facebook](#) de Log'Ado ou sur demande par mail à assologado@gmail.com

En **activités phares** : une journée à la récré des 3 curés, du lasertag, des grands jeux (Fort Boyard, sagamore, l'homme en noir etc.), créations manuelles, chorés Tik Tok etc.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS AURA LIEU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022.

COMITÉ DES FÊTES



En famille, entre amis ou voisins, embarquez pour un moment convivial : escales colorées de **bonne humeur, de joie et de rires.**

Le comité des fêtes vous invite à découvrir les nombreuses animations et surprises pour petits et grands à l'occasion de **cette 3^{ème} édition ...**

Alors, amis camfrutois, camfrutoises, **réveillez-vous de « bonheur » samedi 27 août** pour vous préparer à la fête.

Ouverture des festivités à **partir de 15h**, suivi d'un **repas à thème**, d'une **soirée dansante** et son tant attendu **feu d'artifice.**

Réservez votre repas chez vos commerçants camfrutois (quantité limitée) : Soirée Paëlla, Adulte 12 € / Enfant 6 €.

RDV sur la [page Facebook](#) : L'Hopi Animations, pour suivre l'actualité, le programme et les nombreuses surprises ! Contact : comitedesfetes29460@gmail.com

ASSOCIATIONS : MERCI DE PENSER À RELEVER VOTRE COURRIER EN MAIRIE RÉGULIÈREMENT

Ensemble pour l'Hôpital-Camfrout

JEAN-JACQUES LÉON, CHRISTINE LE ROY, PHILIPPE LE GOFF, COLETTE GOHEL, PHILIPPE SALAÛN, VÉRONIQUE KERHOAS, ALAIN WICHORSKI, JEAN-CLAUDE HAREL, JULIE FRANCOIS, FAOUZI BEN YAHMED, LAURENT FEREC, GWENN LE DOARÉ.

Soutien à la vie associative en 2022 : une aide globale d'un montant sans précédent.

Chaque année, après l'adoption du budget de fonctionnement, le conseil municipal vote la répartition de l'enveloppe de subventions allouée aux associations.

Ce vote est intervenu le 20 mai dernier, après étude des dossiers de demandes et préparation des propositions par la commission municipale compétente. Un débat a eu lieu en séance, comme dans toute assemblée démocratique, avec explications données sur les demandes récurrentes ainsi qu'exceptionnelles.

En 2022, ce sont 11 392 € qui ont été attribués, soit 24 % de plus qu'en 2021 (9 162 €) et 60 % de plus que la moyenne annuelle (7 097 €) du mandat précédent 2014 / 2020.

D'autre part, il convient de rappeler les montants dédiés au budget participatif : 3000 € en 2021 et 6000 € en 2022. Sommes qui, il faut bien le reconnaître, viennent se rajouter aux subventions versées par la Mairie pour soutenir et dynamiser le tissu associatif local.

En effet, sur les trois projets retenus en 2021, deux ont été présentés par des associations et ont fait l'objet d'une attribution de 2 700 € sur une enveloppe de 3 000 € ; le troisième (300 €) émanant d'un groupe de voisins.

Vu l'intérêt porté par les Camfroutoises et les Camfroutois à ce dispositif novateur, nous sommes persuadés qu'ils seront encore plus nombreux à concourir en 2022.

Au final, le budget consacré en 2022 par la Mairie pour soutenir les activités associatives, n'aura donc jamais été aussi élevé.

L'Hôpi' tout simplement

GUY LOIRE, NATHALIE DEMARET, CATHERINE MUSELLEC

La période estivale qui arrive aura cette année une saveur particulière. Après 2 années de privations, liées aux contraintes COVID 19, la saison des grandes fêtes communales est lancée. Et nous en avons bien besoin. Après la fête des fleurs et la Camfrout Rando Nature en mai, la Kermesse de l'école et la fête de la musique en juin, s'annoncent le pardon de Troaon et le Camfrout Bike Festival en juillet ainsi que le Reuz à l'Hôpi en août. Ces moments de divertissement sont autant d'occasions de faire vivre notre commune, d'animer ce lien social intergénérationnel qui nous a tant manqué ces dernières années. Toutefois, la réussite de ces événements passe par une préparation et une organisation qui mobilisent bien des bénévoles. Remercions les chaleureusement pour le dévouement, le temps et l'énergie qu'ils y mettent. L'équation est simple : pas de bénévole = pas d'animation. Aussi, même si vous n'avez que quelques heures de disponibles, en amont de l'évènement ou le jour même, soyez assurés que leurs organisateurs seront heureux de vous accueillir. Le groupe « l'Hôpi Tout Simplement » souhaite à toutes les camfroutoises et tous les camfroutois d'agréables vacances estivales et de belles fêtes communales.

Camfrout en commun, Kamfrout Nevez

ANAÏS DUVAL

À propos du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Lors de la dernière réunion du CCAS le 2 avril dernier, il a été constaté qu'un budget non négligeable était disponible pour l'aide aux personnes à faibles revenus de notre commune. L'argent s'est effectivement accumulé pendant la pandémie, notamment en raison du manque de projets. Une réflexion doit donc être menée pour que cet argent soit effectivement distribué, d'une façon pertinente, à ceux qui en ont besoin, en l'indexant sur le coefficient CAF pour une répartition équitable. Monsieur le Maire s'est engagé à « y réfléchir », mais il faudrait ne pas s'en tenir simplement aux mots et passer aux actions concrètes en réunissant rapidement les acteurs de la question avant la fin du mois de juin.

Anaïs Duval : a.duval@lhospital-camfrout.fr

INFOS CAMFROUT

MAIRIE 02 98 20 01 43

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00

Lundi, mercredi et **vendredi** : 8h30-12h00

Samedis pairs : 9h30-12h00 **FERMÉ DU 09/07 AU 20/08**

N° Tel urgence 02 98 20 09 21

Site www.lhopital-camfrou.fr

Mail accueil@lhopital-camfrou.fr



<https://www.facebook.com/CommuneHopitalCamfrou/>

MEDIATHEQUE LUCIEN CEVAER

PERIODE SCOLAIRE

Mardi 16h30-18h30 Mercredi 14h-18h30

Vendredi 16h30-19h Samedi 9h30-12h

PETITES VACANCES

Mercredi 14h-18h30 et Samedi 10h-12h

www.mediatheque-lhopital-camfrou.fr

ALSH : 02 98 20 10 38 ou alsh@lhopital-camfrou.fr

DÉCHETTERIE LOPERHET COADIC 02 98 25 92 60

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h30

De mars à Octobre fermeture à 19h.

MÉDECINS DE GARDE	15
PHARMACIES DE GARDE	3237
CABINET INFIRMIER	02 98 20 02 90
DENTISTE	15
POMPIERS DU FAOU	18
SAMU	15
CENTRE ANTI POISON	02 99 59 22 22
CROSS CORSEN	02 98 89 31 31
GENDARMERIE	17
GENDARMERIE DAOULAS	02 98 25 80 06

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV

Ou sur RDV les après-midis au 0 809 401 401

SERVICES A LA PERSONNE

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

3 Route de la Gare 29460 Daoulas. Tél. : 02 98 25 87 26.

Permanence téléphonique lundi et jeudi : 13h30-16h30.

MICROCRCHE : DI-HA-DOUP

3 Route de la Gare 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 97 22.

MICROCRCHE : LES MARMOUZIG

210 rue Jean Jaurès 29470 LOPERHET. Tél. : 02 98 36 27 80.

MULTIACCUEIL : LES MESANGES

12 Rue de Kéréol 29460 DIRINON. Tél. : 02 98 07 14 06.

POLE SOCIAL DU PAYS DE DAOULAS

Place St Yves 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 84 23.

Services d'aide et de soins infirmiers à domicile.

ECHO DU CAMFROUT

Vous souhaitez diffuser un article, faire connaître une activité communale, annoncer une manifestation, ou installation en tant qu'artisan, entreprise sur la commune ? Envoyez votre article à : echo@lhopital-camfrou.fr avant le **15 des mois pairs**. Ne tardez pas : publication sous réserve de place.

LES ÉLUS - CONTACTEZ LA MAIRIE POUR PRENDRE RDV.

Jean-Jacques LÉON – Maire et Conseiller communautaire

LES ADJOINTS

Christine LE ROY - Affaires sociales, CCAS, Petite enfance, Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire, Tranquillité publique et prévention, Conseillère communautaire

Philippe LE GOFF - Transition écologique et Environnement, Urbanisme, Bâtiments, Voirie, Circulation, Sécurité Routière, Travaux

Colette GOHEL - Culture, Communication, Médiation numérique, Développement Durable

Philippe SALAÛN - Finances, Vie économique

LES CONSEILLERS-DÉLÉGUÉS :

Véronique KERHOAS - Vie associative et animations, comités de jumelage

Alain WICHORSKI - Affaires maritimes, affaires militaires, cérémonies commémoratives

Jean-Claude HAREL - Sports et activités sportives



CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

- ◆ Le Télégramme :
Bruno INIZAN, 06 15 20 34 77.
letelegramme29800@gmail.com
- ◆ Ouest-France :
Tristan AUBIN, 06 24 00 25 08
tristanaubin1987@gmail.com



COMMERCES AMBULANTS

Vous trouverez sur la place de la Poste :

- **Pesker** poissonnerie devant Proxi 9h-12h le mardi
- **Friterie** belge Serken le jeudi soir 17h45-21h
- **LE VENDREDI :**
- **Crêpes roulettes** : 9h-14h **Pizzaiolo** le soir

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE SIVURIC

6 Rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS.

Contact : 02 98 25 80 00 ou sivuric@wanadoo.fr

TAXI CAMFROUT

Conventionné Sécurité sociale : 06 30 34 58 08

EHPAD

4 Rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 94 00.

CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

- Accueil de Landerneau, Tél. 02 98 85 99 08

Maison des services publics,

59, rue de Brest 29800 LANDERNEAU.

- Accueil de Daoulas, Nolwenn STEPHAN Tél. 02 98 46 49 89,
Pôle social du pays de Daoulas,
Place Saint-Yves 29460 DAOULAS.

VACANCES D'ÉTÉ DU 07/07 AU 31/08

AGENDA

Dimanche 3 juillet

- Pardon de Troaon et fête champêtre

Samedi 09 et dimanche 10 juillet

- Camfrout Bike Festibal

Samedi 16 juillet

- 10h-12h Collecte de journaux - APE

Du 15 juillet au 15 août

Exposition « De fil en fil » - Mairie

Dimanche 27 août

- 15h Reuz à l'Hôpi - Comité des fêtes

Samedi 10 septembre

- Forum des associations



CANICULE : Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit - Restez au frais
- Buvez régulièrement - Portez attention aux personnes fragiles ou isolées
- Tenez vous informés des conditions météo sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LEON.

Mise en page, maquette : Aurélie GUERER

Crédits photos : @Pixabay, @Unsplash

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan.

Tirage : 800 exemplaires. Publication bimestrielle.



Papier recyclé